

Le salon est la « vitrine » du club...

En organisant un salon annuel, l'OIT procède à une ouverture vers le public avec bien entendu une volonté affichée... Le garnissage de la « vitrine » se fait avec quelles intentions ?

Montrer le travail des adhérents

La présentation de photos dans ce salon n'est pas réservée aux experts du club. Il est ouvert à tous, et tous ceux qui proposent leur travail ont une photo exposée...

Montrer son savoir-faire collectif

L'ensemble des photos présentées n'est pas seulement une addition de travaux individuels, c'est aussi le fruit des actions du club : formations, collaborations nombreuses, diverses, variées pour la finalisation des photos. C'est aussi le travail collectif pour la mise en place du salon, pour le faire vivre, pour le démonter.

Montrer ce qui s'est passé depuis le dernier salon

Le salon est annuel

On refait la « vitrine » tous les ans.

La « vitrine » 2026 montre logiquement le travail effectué depuis le dernier salon. Ce n'est pas une rétrospective des réalisations faites dans un passé lointain ... Elle sert à montrer au public la « collection OIT 2026 » constituée des dernières réalisations.

Le salon a un thème annuel

Le club veut montrer ce qui a été réalisé individuellement et collectivement sur ce thème.

Proposer un thème, c'est une incitation, une demande du club à ses membres de s'emparer de ce thème, de réaliser des photos, pour finir, apporter sa contribution à la réalisation de la « collection OIT 2026 ». Le thème est une incitation à sortir de nos pratiques habituelles. C'est une recherche de nouveauté, d'originalité, une incitation à mettre en œuvre sa créativité et à la mettre au service du collectif.

Montrer comment le club met concrètement en œuvre ses valeurs...

Respect

Cette valeur transversale est omniprésente

On respecte le thème, on respecte les règles, on respecte l'esprit collectif et collaboratif nécessaire à la vie du salon.

Progrès

Le travail effectif sur le thème à partir du moment où il est choisi conduit à rechercher l'originalité, la nouveauté, à solliciter son imagination, à faire un choix de photos, à les travailler, à les imprimer, à les présenter sous forme d'un « produit fini » ...

Autant d'actions qui font évoluer la pratique, qui font avancer, qui conduisent à faire mieux qu'auparavant ...

Partage

Une photo montrée au salon contient bien entendu une dimension individuelle, mais contient aussi ce que le club a apporté pour que cette photo soit choisie puis exposée. Elle est aussi le fruit de l'ensemble des formations mises en œuvre au club, des actions spécifiques menées : aides collectives et individuelles pour le choix, le traitement, l'impression, la présentation.

Le salon montre donc les réalisations destinées à cet évènement, enrichies de ce que le club apporte à ses membres au travers des services proposés, des formations et activités mises en place toute l'année.

Objectif Image Trégor

Exposition annuelle

Samedi 5 décembre au mercredi 30 décembre 2026

Thème : « L'EAU DANS TOUS SES ETATS »

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Participer à la sélection implique l'acceptation pleine et entière de ces modalités

Travail autour des photos proposées

- Le thème de l'exposition est : « L'eau dans tous ses états »
- Les photos présentées à la sélection devront avoir été prises après le choix du thème de l'exposition. Pour 2026, la date à prendre en compte est le mardi 30 janvier 2025.
- L'auteur pourra indiquer le titre à son œuvre. Aucune autre information ne devra y figurer
- Les photos présentées lors de la soirée de sélection, devront être tirées sur un support papier et devront être identiques au fichier numérique fourni pour l'inscription des photos. La dimension du support sera en priorité le format A4, ou à défaut un format n'excédant pas 600 cm2. Les tirages ne seront pas montés sous marie-louise le soir du vote.
- Les participants pourront être aidés par d'autres membres du club (traitement et/ou impression).
- Toutes les photos devront avoir les autorisations quant aux lieux et aux personnes présentes sur la photo.
- Sauf avis contraire, exprimé par écrit, l'auteur accepte que sa photo soit utilisée dans un support édité par O.I.T., dans le but de promouvoir le club.

Inscription et dépôt des photos

- Les inscriptions des photos se feront entre le lundi 21 septembre et le vendredi 23 octobre 2026. A l'aide d'un formulaire d'inscription sur le site du club (www.oitregor.com), chaque membre du club pourra inscrire entre 2 et 4 photos.
- Pour cette inscription, les informations suivantes vous seront demandées :
 - Coordonnées de l'auteur (nom, prénom, courriel et mobile).
 - Nombre de photos à inscrire (entre 2 et 4).
 - Les informations de chaque photo :
 - Titre et nom du fichier.

- Positionnement de la photo (entre 1 et 4).
- La taille réelle de la photo.
- Fichier JPG de 3000 pixels max.
- Si vous êtes disponible le jour de la sélection
- Si vous n'êtes pas disponible, déposer vos photos à Sainte Anne (pendant une réunion)
- Les fichiers seront nommés sous la forme : Nom_Prénom_N° de préférence de la photo_Titre_image.jpg
 [Note : il est important de respecter l'ordre, auteur, N°, titre, car les fichiers seront triés par ordre alphabétique pour la sélection - Le N° doit être formaté sur 2 caractères]

Exemples :

photo N° 1 : Dupond_Dede_01_Enfin_seul.jpg
 photo N° 2 : Dupond_Dede_02_Contemplation.jpg
 photo N° 3 : Dupond_Dede_03_Dans_la_foule.jpg
 photo N° 4 : Dupond_Dede_04_Repli.jpg

- Les fichiers envoyés seront les photos définitives.

Sélection des photos

- La date de sélection des photos est prévue pour le mardi 3 novembre 2026.
La sélection se déroulera à l'Espace Sainte-Anne à Lannion.
- Le nombre d'emplacements est fixé à 90 maxi
- Elle se déroulera en 4 temps :
 - Entre 17 h et 18 h 30, enregistrement des photos.
 - Entre 18 h 45 et 19 h 45, vote des membres du club.
 - Entre 20 h et 21 h 30, dépouillement effectué par l'équipe salon.
 - A partir de 21 h 30, présentation des résultats.
- Tous les membres du club aideront à ranger et nettoyer les salles à la fin de la soirée.
- Tous les membres inscrits à l'association, y compris ceux ne présentant pas de photos, pourront participer à la sélection des photos.
- Les adhérents disposent de 30 points et voteront (sauf pour leurs propres photos) en attribuant un point par photo au maximum.
- Selon le nombre d'auteurs inscrits, la commission pourra limiter le nombre de photos présentées :
 - Plus de 90 auteurs : le classement se fera sur les 90 meilleures photos à raison d'une photo possible par auteur.

- Si le nombre de participants est inférieur à 90, chaque auteur aura le droit à avoir une photo (la mieux classée) parmi ces photos. Pour les places restantes, ce sont les meilleurs photos prises dans l'ordre du classement – Un auteur ne pourra avoir que 3 photos au maximum.
- Si un photographe qui a présenté au moins 2 photos notées à 0 point, ce sera sa photo classée par lui en numéro 1 qui sera retenue.
- Une fois les photos sélectionnées, elles ne pourront plus être modifiées. Seule la dimension d'impression et le type du support pourront varier.
- Les images exposées pourront être présentées dans les cadres fournis par le club en format 40×50 ou 50×50 avec ou sans marges blanches ou noires quelle que soit la taille de la photo.
- Les panoramiques sont autorisés, mais ne doivent pas dépasser une longueur de 80 cm pour une surface maxi de 0,25 m² (cadre inclus). Ils pourront être exposés avec ou sans cadre sur un support rigide (Dibond, Médium, etc ...) avec système d'accrochage fiable fourni par l'auteur. L'auteur devra proposer un cadre homogène par rapport à l'expo.

Choix des photos de promotion

- Le choix des photos pour la promotion sera effectué par les membres de l'équipe du Salon. L'équipe devra choisir : une photo pour l'affiche, une photo pour l'invitation et 4 photos pour la presse ou la promotion envers OI-National et la FPF.
- Ce choix se fera dans les jours qui suivent la sélection.

Installation et démontage de l'exposition

- L'installation de l'exposition se déroulera à l'Atelier des Ursulines (ancienne bibliothèque).
- Les membres du club participeront au montage :
 - Le mercredi 2 décembre 2026 (toute la journée).
 - Le jeudi 3 décembre 2026 (uniquement l'après-midi).
- Le démontage de l'exposition se fera :
 - Mercredi 30 décembre à partir 18 h

Permanences

- L'exposition se déroulera du samedi 5 au mercredi 30 décembre 2026 (sauf les lundis et le jour de Noël). Le vernissage se déroulera le vendredi 4 décembre 2026 à partir 18 h.
- Tout membre qui expose s'engage à participer au bon fonctionnement de notre salon, y compris les permanences et le ménage (sauf dérogation acceptée par l'équipe).
- Les permanences se feront à 2 le jeudi matin, une distribution de flyers sur le marché de Lannion.

- Les membres du club pourront s'inscrire à une permanence – Les permanences ont une durée de 2 heures :
 - Les lundis et Noël : fermeture
 - Les autres jours : 2 permanences entre 14 h 30 et 16 h 30 puis 16 h 30 et 18 h 30
 - En plus, les jeudis : permanence le matin entre 10 h et 12 h tenue par 2 personnes
- Les exposants sont seuls responsables de tous droits relatifs aux photos qu'ils présentent : la participation au salon implique qu'ils détiennent toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la diffusion de ces photos, et garantissent Objectif Image Trégor contre toute action qui pourrait être engagée par l'exposition de leurs photos.

L'équipe Salon

Droit de reproduction des œuvres : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006069414/

Note : Certaines dates pourront être modifiées par l'équipe.

L'équipe Salon est chargée de faire appliquer le règlement et de prendre toutes décisions nécessaires au bon déroulement de l'événement.